

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : **Précarité en scène : pour une amélioration des conditions salariales des artistes**

Initiant-e(-s) : Isabelle Bonillo Laisser vide

Pour une amélioration des conditions salariales des artistes

La crise du Covid a montré la grande précarité des artistes. Ces derniers, parce qu'ils croient en leur pratique et leur travail, acceptent parfois des conditions difficiles tout au long de leur carrière.

Dans un pays riche comme le nôtre, où les budgets dédiés à la culture ne sont pas négligeables, une part substantielle du travail artistique reste malgré tout non rémunérée. Des aspects cruciaux dans l'élaboration du travail artistiques, tels que l'apprentissage des textes pour les comédiens et le temps de conception des projets, ne sont pas pris en compte financièrement.

Les artistes jouent pourtant un rôle fondamental dans notre ville : grâce à leur travail, les activités culturelles et artistiques rassemblent les citoyens, favorisent la cohésion sociale, et créent des espaces de rencontre et de partage. Souvent à l'avant-garde, ils contribuent à nourrir un environnement culturel dynamique, encouragent la pensée créative, et jouent un rôle clé dans l'expression de la diversité et de l'inclusion sociale – autant d'aspects fondamentaux au développement du lien social.

À ce titre, il ne semble pas normal que les créateurs d'œuvres artistiques vivent dans des conditions si difficiles, ne recevant pas une compensation à la hauteur de leur investissement en temps et en énergie, et à la hauteur des bénéfices qu'ils procurent à la société. Cette situation les oblige bien souvent à dépendre de différents types d'aides sociales.

Alors que dans les budgets culturels les plus modestes, tels que ceux des compagnies théâtrales indépendantes, une part considérable est allouée aux salaires des artistes, il est regrettable de constater que dans d'autres secteurs culturels, les fonds sont principalement orientés vers les infrastructures/bâtiments et les coûts de fonctionnement des institutions, reléguant la rémunération des artistes en toute dernière position.

Cette précarité financière soulève des questions sur la qualité des créations artistiques dans un contexte où les artistes luttent pour leur survie. Est-il sain que ceux qui contribuent à la richesse culturelle de notre société vivent dans de telles conditions de précarité ?

Conseil communal de Lausanne

Fort de cette préoccupation, le canton de Genève a récemment mis en place des démarches-pilotes novatrices visant à instaurer une rémunération plus équitable pour les artistes des musiques actuelles et des arts visuels.¹

Lausanne, première ville culturelle du canton de Vaud, pourrait s'inspirer de ces initiatives genevoises pour renforcer le soutien aux artistes locaux les plus précaires. Le projet-pilote mis en place à Genève vise à compléter les rémunérations des artistes pour progresser vers des grilles tarifaires alignées sur les recommandations des organisations professionnelles. Lausanne pourrait envisager d'adopter un modèle similaire pour garantir une rémunération plus juste des artistes ainsi qu'une pleine et entière couverture sociale.

La réévaluation du pourcentage budgétaire que la ville alloue à la culture constitue une autre piste privilégiée d'action. Au regard de l'importance de la culture et de la valeur fournie par les artistes, une réévaluation de cette proportion (actuellement 3,5%) pourrait permettre de garantir des conditions salariales décentes pour les artistes.

Une autre proposition consiste à imposer des cahiers des charges plus stricts aux institutions culturelles, les encourageant à engager un quota plus élevé d'artistes résidant (et payant leurs impôts) dans la région.

Enfin, plutôt que de dépenser des sommes considérables pour des initiatives culturelles de grande envergure touchant une fraction limitée de la population (par exemple, avec les sommes exorbitantes dédiées aux projets des « Migros de la culture »), le postulat suggère de déléguer des artistes dans les quartiers, favorisant des projets directement en lien avec les habitants et la vie des quartiers, et remettant ainsi l'artiste pleinement au centre de la culture.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- Mettre en place les ajustements nécessaires au niveau budgétaire afin d'assurer des conditions salariales décentes aux artistes ;
 - Mettre en place de nouvelles solutions (par exemple, développement de cahier des charges et grilles de rémunération plus strictes auprès des institutions subventionnées, en s'inspirant par exemple du projet-pilote genevois) pour permettre une rémunération digne des artistes ;
 - Favoriser le développement de projets artistiques et culturels dans les quartiers, au plus proche des habitants, avec une juste rémunération.
-

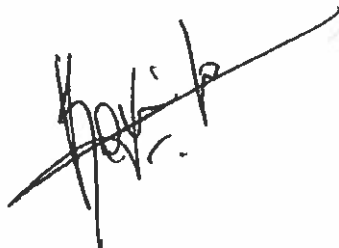
¹ Radio Lac, Vers une amélioration des conditions de travail des artistes, 7 décembre 2023
<https://www.radiolac.ch/culture/vers-une-amelioration-des-conditions-de-travail-des-artistes/>

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 15 janvier 2025

Laisser vide

Signataire(s) :
Laisser vide

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. P.', is written over a diagonal line that spans across the signature line and the 'Laisser vide' text.

l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.